



la vie des territoires, l'avis des projets.

**Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration
Séance du 24 juin 2026**

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – 1 Désignation des membres de la Commission Marchés à procédure adaptée (MAPA) et de la Commission d'Appel d'Offres de l'établissement public foncier local du Dauphiné

Délibération n°1

Le vingt-quatre juin deux mille vingt-six à douze heures, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier local du Dauphiné (EPFL D) s'est réuni sur la convocation et la présidence de Madame Joëlle HOURS.

Nombre d'administrateurs en exercice : **18**

Nombre d'administrateurs présents ou représentés : **16**

Administrateurs présents : 14

M. CHEVALLIER, M. CLAPPAZ, M. COULLOMB, M. DENERBARDY, M. HERRERO, Mme HOURS, M. MOCELLIN, M. MOREAU Anthony, M. OLLEON, Mme PANTEL, M. ROSSETTI, M. SERRE, Mme TROTON, Mme VIGNON

Administrateurs absents ayant donné pouvoir : 2

Mme MARTIN-GRAND à Mme HOURS ; M. RUBES à Mme PANTEL

Administrateurs absents et excusés : 2

M. LOSA, M. MOREAU Gilles

Mr Anthony MOREAU a été nommée secrétaire de séance.

La composition du conseil d'administration ayant été modifiée, le conseil d'administration de l'établissement public foncier local du Dauphiné (de l'EPFL du Dauphiné) doit procéder à la constitution de la commission relative aux marchés à procédure adaptée (marchés de travaux) et au renouvellement de la commission d'appel d'offres (marchés de fournitures et de service) et à la désignation de leurs membres.

Ces deux instances sont composées des cinq mêmes administrateurs(trices) titulaires et de cinq mêmes administrateurs(trices) suppléant(e)s.

Les commissions ainsi constituées seront invitées à siéger – pour avis ou attribution, selon les seuils prévus au règlement intérieur de l'établissement – au gré des besoins, par le directeur de l'EPFL du Dauphiné, en sa qualité de président des dites commissions et de représentant légal de l'établissement.

Il est donc proposé de procéder au renouvellement des membres titulaires et suppléants de la commission relative aux marchés à procédure adaptée et de la commission d'appel d'offre.

Après avoir enregistré la liste des membres titulaires et la liste des membres suppléants, il est procédé au vote à main levée sur l'ensemble des candidatures.

Ainsi après avoir délibéré, le conseil d'administration désigne les membres de la commission relative aux marchés à procédure adaptée et de la commission d'appel d'offre.

Titulaires :

- Guy CHEVALLIER
- Yann DEBERNARDY
- Pascal HERRERO
- François OLLEON
- Chloé PANTEL

Suppléant(e)s :

- Alexandre COULLOMB
- Raphaël MOCELLIN
- Anthony MOREAU
- Coraline SAURAT
- Violaine VIGNON

Conclusions : Adoptées à l'unanimité

Pour extrait conforme,

La Présidente,
Joëlle HOURS